

Proposition de fonctionnement de la commission de sélection du CD 68

Les quotas sont imposés par la fédération (voir tableau ci-dessous), nous répartirons les bonus le jour de la compétition en associant les profs de clubs présents.

Seront également proposés le jour de la compétition les arbitrages pour les demandes exceptionnelles de Hors Quotas (dans le quota globale) pour blessures ou maladies.

Dans l'objectif d'envoyer une équipe départementale aux Championnat de France par équipe Minimes, nous vous proposons le tableau d'attribution des points pour le classement de judokas par catégorie de poids.

En vous souhaitant une belle saison sportive.

Pour la Commission Sportive - Patrice MARÉCHAL & Sandrine BRUGGER

CRITÈRES DE SÉLECTION & NOMBRE DE POINTS ATTRIBUÉS

MINIMES POUR LA COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE DÉPARTEMENTS

- Prise en compte de la participation aux stages départementaux (Coefficient : 1)
- Prise en compte des résultats **DÉPARTEMENT** (Coefficient : 1)
- Prise en compte **uniquement** des 2 meilleurs résultats « **GRAND PRIX** » (Coefficient : 1,5)
- Prise en compte des résultats **BASSIN** (Coefficient : 2)
- Prise en compte des résultats **GRAND EST** (Coefficient : 3)

Nb points attribué :	1	2	3	4	5	7
	20	15	10	5	5	3

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES (quotas de qualification vers le niveau supérieur)

	NB DE CAT	CD 68		INTER-DEPARTEMENTAL	LGEJ	France
		NB MIN/CAT	NB MAX/CAT	NB MAX/CAT	QUOTAS donnés par national	Nombre Participants
BENJAMINS	10	8	12	Podiums		
BENJAMINES	10	8	12	Podiums		
MINIMES M	10	8	12	Podiums + 2/cat	4	
MINIMES F	9	8	12	Podiums + 1/cat	4	
Excellence CADETS M/F	9			7/ cat	4/Cat + 2 global	+/-55 max
Honneur CADETS M/F	8			1er/Cat > Fr. 2D (même si Cad1) 1er Cad 1 > Fr. Espoirs		
1/2 FINALE JUNIORS M	8			6 /Cat	3/Cat + 1 global	+/-45 max.
1ère Division SENIORS M/F	7				1 > Fr. 1D	32 max.
2e Division SENIORS M/F	7			7/ cat	Le 2 ^{ème} et les deux 3èmes + 1 global > 2D	
3e Division SENIORS M/F	7				Les deux 5ème	